



Banque Congolaise de l'Habitat

*Un vrai partenaire*

---

# TERMES DE REFERENCES (TDR)

*Recrutement d'un Cabinet d'Audit et de Conseil pour l'Accompagnement  
à la Certification ISO 27001 et PCI-DSS*

---



## 1. Contexte et justification

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Société Anonyme au capital social de 30,3M avec Conseil d'Administration, dont le Siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744, a été créée en novembre 2007 suivant l'arrêté N°982/MEFB-CAB du 09 mai 2008 et ouvert au public en septembre 2008.

Dans l'intérêt de structurer sa sécurité dans son ensemble, en renforçant particulièrement la confiance, la réputation, la conformité réglementaire, l'amélioration continue ainsi que les exigences techniques en matière d'infrastructure monétaire, la BCH envisage de lancer un processus de mise en conformité et l'obtention des certifications selon les normes internationales ISO 27001 (Système de Management de la Sécurité de l'Information – SMSI) et PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard).

Cette nécessité stratégique devrait permettre à la BCH de s'aligner sur les standards internationaux et de renforcer sa gouvernance globale de l'information et la sécurité spécifique des transactions monétaires.

La mise en œuvre de ces normes nécessite une approche structurée impliquant des changements organisationnels, techniques et documentaires. Pour garantir la réussite de ce projet stratégique, la Banque souhaite recruter un cabinet spécialisé chargé de l'accompagner dans la préparation et l'obtention des certifications liées ces deux normes.

## 2. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est d'accompagner la Banque dans la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conforme à la norme ISO 27001 et dans la mise en conformité de ses infrastructures et processus aux exigences de la norme PCI-DSS, en vue de l'obtention des certifications correspondantes.

## 3. Objectifs spécifiques

La mission du cabinet devra permettre notamment de :

- Réaliser un diagnostic complet de l'existant ;
- Identifier les écarts entre les pratiques actuelles de la Banque et les exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS ;
- Élaborer une feuille de route détaillée pour la mise en conformité ;
- Mettre en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information ;
- Élaborer et formaliser l'ensemble de la documentation exigée par les normes ;
- Renforcer les dispositifs de gestion des risques liés à la sécurité de l'information ;
- Former et sensibiliser les collaborateurs de la Banque ;
- Réaliser des audits internes de conformité ;
- Préparer la Banque aux audits de certification.



Un vrai partenaire

Av. Amilcar CABRAL - BP. 987  
Brazzaville | [www.bch.cg](http://www.bch.cg)



#### 4. Portée de la mission

La mission couvrira l'ensemble des activités, processus et infrastructures entrant dans le périmètre de certification défini par la Banque.

Elle inclura notamment :

- Les systèmes d'information ;
- Les infrastructures informatiques ;
- Les processus métiers critiques ;
- Les systèmes de traitement des transactions par cartes ;
- Les dispositifs de sécurité logique et physique ;
- Les procédures opérationnelles et organisationnelles.

#### 5. Description détaillée des prestations

Le cabinet retenu devra réaliser les activités suivantes :

##### 5.1. Diagnostic initial (Gap Analysis)

Le cabinet procédera à une analyse approfondie de la situation actuelle de la Banque afin d'identifier les écarts par rapport aux exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS.  
Cette phase inclura :

- l'analyse documentaire ;
- les entretiens avec les responsables métiers et informatiques ;
- l'évaluation des dispositifs de sécurité existants.

Un rapport de diagnostic détaillé devra être produit.

##### 5.2. Mise en place du SMSI

Le cabinet assistera la Banque dans la conception et la mise en œuvre du SMSI comprenant notamment :

- la validation/recadrage du périmètre du SMSI ;
- Identification des actifs informationnels ;
- l'analyse et le traitement des risques ;
- la définition des politiques et procédures de sécurité.

##### 5.3. Mise en conformité PCI-DSS

Le cabinet accompagnera la Banque dans :

- l'identification du périmètre des données cartes ;
- l'analyse des flux de données ;
- la sécurisation des systèmes manipulant les données cartes ;
- la mise en œuvre des contrôles requis par PCI-DSS.



Un vrai partenaire

Av. Amilcar CABRAL - BP. 987  
Brazzaville | [www.bch.cg](http://www.bch.cg)



#### 5.4.Élaboration de la documentation

Le cabinet devra accompagner la Banque dans l'élaboration des documents suivants :

- Politique de sécurité de l'information ;
- Politique de gestion des accès ;
- Procédures de gestion des incidents ;
- Plan de continuité d'activité ;
- Plan de reprise informatique ;
- Politique de gestion des risques ;
- Procédures de gestion des actifs.

#### 5.5.Formation et sensibilisation

Le cabinet devra organiser des sessions de formation et de sensibilisation à destination :

- du comité de pilotage ;
- des équipes informatiques ;
- des responsables métiers ;
- de l'ensemble du personnel.

#### 5.6.Audits internes

Le cabinet réalisera des audits internes de conformité afin de :

- S'assurer de la mise en œuvre des exigences ;
- identifier les non-conformités ;
- proposer des actions correctives.

#### 5.7.Préparation à la certification

Le cabinet assistera la Banque dans :

- la préparation à l'audit de certification ;
- l'organisation d'un pré-audit ;
- l'accompagnement lors de l'audit officiel.

### 6. Livrables attendus

Les livrables attendus dans le cadre de cette mission incluent notamment :

- Rapport de diagnostic initial ;
- Plan de mise en conformité ;
- Politique de sécurité de l'information ;
- Cartographie des actifs informationnels ;
- Registre des risques ;
- Documentation complète du SMSI ;
- Rapports d'audits internes ;
- Plan d'actions correctives ;
- Rapport de préparation à la certification.



Un vrai partenaire

Av. Amilcar CABRAL - BP. 987  
Brazzaville | [www.bch.cg](http://www.bch.cg)



## 7. Organisation et gouvernance du projet

La mission sera pilotée par un Comité de pilotage mis en place par la Direction Générale de la Banque.

Ce comité aura pour rôle :

- de valider les orientations stratégiques du projet ;
- de suivre l'avancement des travaux ;
- de faciliter la mobilisation des ressources internes ;
- de valider les livrables produits par le cabinet.

## 8. Profil du cabinet recherché

Le cabinet devra justifier :

- d'une expérience significative dans l'accompagnement à la certification ISO 27001 ;
- d'une expertise dans la mise en conformité PCI-DSS ;
- d'interventions similaires réalisées dans des institutions financières ;
- de la disponibilité d'experts certifiés (ISO 27001 Lead Implementer, Lead Auditor, PCI-DSS Specialist).
- Le cabinet devra également présenter une équipe composée notamment :
  - d'un chef de mission ;
  - d'experts en sécurité des systèmes d'information ;
  - de spécialistes en conformité PCI-DSS.

## 9. Durée de la mission

La durée estimative de la mission est comprise entre neuf (9) et douze (12) mois, selon l'état de maturité de la Banque et l'étendue du périmètre de certification.

## 10. Calendrier de Sélection :

Date	Livrables attendus
Le 05 mai 2026	Publication des TDR
Le 22 mai 2026	Limite de réception des offres
Du 29 au 03 juin 2026	Dépouillement et notification du cabinet attributaire puis information aux cabinets non retenus
Le 10 juin 2026	Démarrage des travaux



Un vrai partenaire

Av. Amilcar CABRAL - BP. 987  
Brazzaville | [www.bch.cg](http://www.bch.cg)



## 11. Modalités de soumission des offres

Les cabinets intéressés devront soumettre :

### 1. Une offre technique comprenant :

- la compréhension de la mission ;
- la méthodologie proposée ;
- le planning d'exécution ;
- la composition de l'équipe accompagnée de leur curriculum vitae ;
- les références dans les missions similaires.

### 2. Une offre financière détaillée.

## 12. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- expérience du cabinet ;
- pertinence de la méthodologie proposée ;
- qualification des experts ;
- références dans le secteur bancaire ;
- coût de la prestation.

## 13. Confidentialité

Le cabinet retenu devra respecter strictement les obligations de confidentialité relatives aux informations, données et documents auxquels il aura accès dans le cadre de la mission.



Un vrai partenaire

Av. Amilcar CABRAL - BP. 987  
Brazzaville | [www.bch.cg](http://www.bch.cg)

